

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 7 NOVEMBRE

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 7 novembre à 17h30.

### Étaient présents :

- Mme PRINTEMPS RENGEARD Charlotte (Enseignante et directrice par intérim)
- Mme PORTAIN Murielle (enseignante)
- Mme BERNARD Stéphanie (enseignante)
- Mme MASSON Valérie (enseignante)
- Mme MOUGUES Lucille (enseignant)
- Mme BOUCHETA (adjointe attachée aux affaires scolaires de la commune de ROM)
- Mme DANCRE (référente communauté de communes, affaires scolaires)
- M. MALECOT (Coordinateur du personnel intervenant à l'école)
- Mme LAMARCHE (conseillère municipale de MESSE)
- M. GORIN (DDEN)
- M. QUERAUT (DDEN)
- Mme COUVIDOUX (parent élu au conseil d'école)
- Mme BERLAND (parent élu au conseil d'école)
- Mme TROUBLE (parent élu au conseil d'école)
- Mme BARREAU (parent élu au conseil d'école)

### Excusés :

- Mme LAMBIN (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Melle)
- M. PICHON (maire de ROM)
- M. CHASSIN (maire de SAINTE SOLINE)
- Mme PERRAULT-RICHARD (conseillère municipale de SAINTE SOLINE)
- Mme TROUBLE (maire de MESSE)
- Mme BONNET (Maire de VANCAIS)
- Mme SANNIER (conseillère municipale de VANCAIS)
- Mme MACQUAIRE (conseillère municipale de VANCAIS)
- Mme ROCHER (responsable du secteur de Lezay)
- Mme BRUNET (Chef de service affaire scolaire, enfance)
- Mme AGNES (présidente de l'APE)

Après un tour de table où chaque personne s'est présentée, la directrice a présenté l'ordre du jour.

### 1. Les membres du conseil d'école

La directrice a rappelé le rôle du conseil d'école ainsi que les membres composant le conseil d'école et ceux qui avaient le droit de vote :

- Le directeur de l'école, président ;
- Deux élus : Le maire ou son représentant et Un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ou, lorsque les dépenses de fonctionnement de l'école ont été transférées à un établissement public de coopération intercommunale, le président de cet établissement ou son représentant ;
- Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- Un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école
- Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, élus selon les modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'éducation ;
- Le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école.
- L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

## 2. Les élections des parents d'élèves élus au conseil d'école

La directrice a rappelé que les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2017, de 8h30 à 12h30. Sur 130 parents, 73 parents ont voté, soit un taux de participation de 56.15%. Il y a eu 61 bulletins exprimés.

Une liste de quatre parents s'est présentée et a été élue :

-Mme COUVIDOUX Nancy

-Mme TROUBLE Aurélie

-Mme BERLAND Stéphanie

-Mme BARREAU Emilie

## 3. Les effectifs

A ce jour, il y a 93 élèves contre 97 élèves l'année dernière. Ils sont répartis comme suit :

<b>PS</b>	6	<b>20</b>
<b>MS</b>	14	
<b>GS</b>	15	<b>25</b>
<b>CP</b>	10	
<b>CE1</b>	12	<b>25</b>
<b>CE2</b>	13	
<b>CM1</b>	13	<b>23</b>
<b>CM2</b>	10	

## 4. Lecture et vote du règlement intérieur.

Les enseignantes ont modifié quelques points du règlement intérieur. Comme l'année dernière, la charte de la Laïcité expliquée aux enfants est annexée au règlement intérieur et sera disponible sur le site de l'école. Les parents devront signer pour l'accord du règlement intérieur et de la charte de la Laïcité. Le règlement sera diffusé aux familles après le conseil d'école.

La directrice a rappelé que le règlement intérieur avait été envoyé à toutes les personnes conviées au conseil d'école. Elle a procédé à la lecture des différents changements proposés dans le règlement intérieur. Suite à cette lecture, elle a demandé si les personnes présentes avaient des questions ou des remarques.

Les membres du conseil d'école ont procédé au vote à main levée. Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

## 5. Vote consultatif pour les nouveaux rythmes scolaires.

La directrice a laissé la parole aux différents membres du conseil d'école pour présenter ses arguments, ses questions ou ses remarques.

La parole a été laissée à Mme DANCRE, référente de la communauté de communes qui a rapporté les arguments de la commission scolaire qui serait favorable à la semaine des 4,5 jours. Elle a aussi expliqué que cela permettait un meilleur respect du rythme chrono biologique de l'enfant. Elle a ajouté que les TAP permettaient d'ouvrir les enfants à des activités dont ils n'auraient pas pu bénéficier puisque certaines familles sont défavorisées socialement ou géographiquement. Et enfin, pour le troisième argument, elle a rappelé qu'il s'agissait pour les employés intercommunaux de 15 heures hebdomadaires. M. MALECOT a aussi rapporté que 80% des retours du premier questionnaire distribué par la communauté de communes plébiscitaient les TAP. Les parents avaient fait remonter deux questions : quelle serait la prise en charge financière des TAP si l'école restait à 4.5 jours ? Quel serait le moyen de garde des enfants le mercredi matin si la semaine d'école était à 4 jours ?

Mme DANCRE a aussi ajouté que la décision définitive et commune à toutes les écoles de la communauté de communes serait prise le 13 décembre. Elle a rappelé qu'il y aurait un vote au sein de la communauté de communes pour savoir si la compétence scolaire restait à la communauté de communes ou si elle retournait aux mairies.

La parole a été ensuite laissée aux parents d'élèves élus et notamment à Mme COUVIDOUX qui a rapporté un bilan écrit d'un deuxième questionnaire : 4,5 jours ou 4 jours d'école par semaine ?

Voici le document joint lors du conseil d'école :

### Sondage auprès des parents pour le maintien ou non du rythme scolaire actuel - Ecole de Rom

<b>Pour le maintien à 4,5 jours</b> - au 20 octobre 17 : 17 familles mais 22 bulletins - au 06 novembre 17 : 5 familles mais 6 bulletins donc au total 22 familles		<b>Pour le retour à 4 jours</b> au 20 octobre 17 : 18 familles mais 25 bulletins au 06 novembre 17 : 8 familles (8 bulletins) donc au total 26 familles	
Journées assez longues avec les TAP gratuits	1	Fatigue de l'enfant	7
Les enfants sont habitués à ce rythme, si retour à 4 jours cela va les perturber à nouveau	3	Repos le matin avant activité de l'après-midi	1
Pb de garde, d'organisation et de transport	12	Dormir une matinée dans la semaine, repos mi-semaine, coupure dans la semaine	10
Ce rythme les prépare à l'entrée au collège	3	Bien être des enfants	1
Suppression d'emploi si plus de TAP	1	Plus simple pour l'organisation des parents	1
½ journée d'école plait aux enfants	1	Fatigue en fin de semaine	2
Mercredi matin bénéfique pour l'apprentissage, pas bourrage de crane, emploi du temps moins chargé	4	Plus de temps pour les enfants le mercredi	1
Pas besoin de faire garder les enfants le matin	2	En phase avec le rythme de l'enfant	1
TAP bénéfique aux enfants car découvrent des activités qu'ils ne font pas à la maison	2	Trop de devoirs pour la fin de semaine donc pas d'activité le mercredi après-midi	1
Plus de facilité pour s'adapter à l'avenir	1	Plus de facilité pour la garde	1
Assez de changements !!!	1	Semaine trop longue	2
Evite une coupure de rythme dans la semaine	1	J'espère juste que les TAP ne seront pas financièrement exorbitants ??????	1

#### Ni pour ni contre au 20 octobre 17 : 1 famille 1 bulletin

Retour aux 4 jours : rythme de l'enfant, repos du mercredi
Maintien à 4,5 jours : programme difficile à boucler, moins de vacances scolaires

Mme COUVIDOUX ainsi que les DDEN ont ajouté qu'il ne fallait pas remettre en cause les TAP. Une question d'une famille a été rapportée par Mme COUVIDOUX : « Si la communauté de communes prévoit un maintien du rythme scolaire actuel c'est-à-dire 4,5 jours, prévoit-elle de maintenir les TAP ? Si oui, quel est le financement envisagé lorsqu'il n'y aura plus de subvention de l'état ? Les parents ? Si oui, quel montant ? Il me semble que pour les parents, il n'est pas facile de prendre une décision dans le choix des rythmes scolaires en n'ayant pas toutes les données. »

La communauté de communes n'a pas pu se prononcer sur le coût des TAP. Tout dépendrait s'il y aurait des intervenants payants ou si ce serait le personnel intercommunal qui interviendrait. Il a été rajouté que le personnel devait être titulaire du BAFA pour encadrer les enfants.

Mme BARRAULT, parent élu au conseil d'école, se demande où est le bien-être des enfants et des enseignants puisqu'il y a des changements tous les trois ans.

Puis les enseignantes se sont exprimées sur l'organisation de la semaine d'école. Mme PORTAIN a déclaré que la semaine à 4,5 jours permettait un travail plus complet avec des petits puisque l'après-midi, ils sont à la sieste. Mme BERNARD comprend la position de Mme PORTAIN par rapport aux petits. Elle explique que le rythme n'est pas le même chez les grands et chez les petits. Les élèves travaillent mieux le matin, mais l'après-midi est courte. Elle a aussi ajouté qu'un mercredi libéré par mois serait peut-être une solution à apporter. La directrice a appliqué son droit de réserve. Elle a seulement évoqué que la liaison entre l'école et les TAP se passaient bien. Mme MASSON a précisé qu'elle avait connu tous les rythmes scolaires. Elle pense que 4 jours d'école par semaine, c'est court et que les élèves saturent. Elle a aussi ajouté que 6 heures de classe, c'était long pour des élèves jusqu'au CE2. Mme BERNARD a demandé à la communauté de communes si elle s'était projetée sur le financement des TAP puisque les subventions vont jusqu'à fin décembre.

Puis, tous les membres qui avaient le droit de vote ont procédé au vote à bulletins secrets : sur 12 votants, il y a eu 2 votes blancs, 1 nul, 2 votes pour 8 demi-journées d'école et 7 votes pour la semaine à 4.5 jours.

En ce qui concerne l'école de ROM, suite au vote consultatif du mardi 7 novembre, la semaine à 4,5 jours a été élue.

## 6. Les projets de l'année 2017-2018

La directrice a ensuite rappelé tous les projets de l'école pour l'année, ceux déjà menés et ceux à venir qui s'inscrivent dans le projet d'école de 2013/2017. Le grand projet de l'année est le Voyage autour du monde.

- **Semaine du goût** : Elle a eu lieu le jeudi 12 octobre: confection de gâteau ou de dessert : scone pour les PS MS GS CP avec Mme COLLINS, des brownies et des pancakes pour les CE et un dessert portugais « Los Natas de Ceu » (crème des cieux) pour les CM.
- **Photos scolaires** : Le photographe viendra le mercredi 15 novembre
- **Fête de Noël** aura lieu le vendredi 22 décembre après-midi. Il y aura des chants, le marché de Noël...  
Le matin, un spectacle financé par l'ARPI (coopérative scolaire) sera proposé aux élèves: *Rebecca et la larme de manticore*.
- **Le carnaval** se déroulera le vendredi 9 février après-midi.
- **La grande lessive** : L'école y participera peut-être pour la session de mars.
- **Fête des sciences : jeux olympiques avec le musée du RAURANUM** semaine du mercredi 5 octobre au vendredi 13 octobre. Les quatre classes y ont participé. Il y avait 4 ateliers : lancer de javelot, lancer de disque, course de chevaux, course de relais où il fallait ramasser des noix. Il y a eu un retour en classe avec les intervenantes du musée pour les classes de CE et CM.
- **Exposition risques domestiques**: du 6 au 28 novembre, exposition MAIF sur affiches livrée à l'école avec un livret d'exploitation.
- **Projet école et cinéma** : GS / CP ; CE1 / CE2 ; CM1 / CM2

Ces élèves iront au cinéma de Lezay, trois fois dans l'année. Cette année, ce projet est financé par la dotation scolaire pour les transports et l'ARPI pour les entrées.

Les classes de GS CP et CE iront voir: **1/** Shaun le mouton      **2/** Katia et le crocodile      **3/** Les aventures de Robin des bois

Les classes de CM iront voir : **1/** Le garçon et le monde      **2/** Un animal, des animaux      **3/** Paper Moon

- **Fête de fin d'année** : Sur le thème du voyage autour du monde, dans la cour de l'école ou dans la salle des fêtes, elle se déroulera le samedi 23 juin après-midi.
- **Sortie : Zoo de Beauval** : La visite sera libre pour les quatre classes. Chaque classe participera à un atelier le vendredi 1<sup>er</sup> juin. Cette sortie est financée par l'APE. Les PS MS feront l'atelier « Eveil des sens ». Les GS CP feront l'atelier « Les animaux d'Afrique ». Les CE et les CM feront l'atelier « Les animaux des cinq continents ».
- **Participation aux défis rallye-maths TICE** pour les CP (mars / avril 2018) et les CE
- **Ateliers cuisine** : Le dernier jeudi du mois avec les PS MS GS CP. Ils ont déjà cuisiné deux fois : un gâteau aux pommes et des scones.
- **Ateliers de jeux mathématiques** pour les PS-MS et CE1-CE2 les lundis matins pendant 30min. Ils commenceront le lundi 13 novembre.
- **Projet lecture de contes par les CM** : Les CM viendront lire des contes du monde les mercredis aux PS MS et les vendredis aux GS CP. Les lectures sont préparées sur le temps des APC.
- **Défi scientifique pour les CE** : ils auront un défi scientifique sur l'électricité avant les vacances d'avril.
- **Projet chorale** avec les CM de Chey, Lezay et St Vincent la Châtre et les 6<sup>ème</sup> du collège de Lezay, encadrés par la professeure de musique Mme MOUZIN. La chorale se passera le vendredi 8 juin sur le thème du handicap.
- **Semaine de la maternelle** : PS MS GS CP y participeront de nouveau pour la troisième année avec notamment le petit déjeuner à l'école.

- **Projet Rauranum** : toutes les classes y contribueront avec une exposition à la nuit des musées
- **Rencontre USEP** pour toutes les classes (Course d'orientation pour les GS CP CE CM, P'Tit tour usep à vélo pour les GS CP, les Petits en Fête pour les PS MS GS, Rencontre orientation et Printemps des maternelles pour les PS MS, Raid et rugby pour les CE.

Les enseignantes ont réservées des lots de matériel (ballon de hand, de rugby, planches à roulette, ballon de kindball).

## 7. Bilan des exercices de sécurité

La directrice a d'abord parlé de l'alerte incendie qui a eu lieu le vendredi 19 septembre. L'évacuation s'est faite en 3min03 avant appel et 4min03 après appel. L'évacuation s'est passée dans l'ordre et dans le calme. Il y a eu un problème de connectivité. Le signal sonore ne s'est pas déclenché dans la classe des CM, c'est la directrice qui a été appuyé sur le bouton.

Puis la directrice a parlé de l'exercice PPMS attentat – intrusion qui s'est passé le vendredi 20 octobre 2017. Certaines classes étaient en classe (PS MS et CM) et d'autres en récréation (CE et GS CP). Le confinement s'est fait en 56 secondes dans le calme et la rapidité pour les élèves qui étaient dans la cour de récréation. L'exercice a duré 6 minutes. Les PS MS étaient un peu inquiets lorsqu'ils ont entendu l'alarme mais la maîtresse Mme PORTAIN a dit qu'il se cachait pour que maîtresse Charlotte (Mme PRINTEMPS) ne les trouve pas. Ils ont été calmes. Les consignes ont été respectées sauf pour la lumière dans la classe des CE. Les GS CP se sont mis en position tortue derrière les tables. Les CM étaient assis au fond de la classe derrière les tables. Il n'y avait aucune vision des élèves de l'extérieur.

## 8. Présentation des PPMS risques majeurs et PPMS attentat-intrusion

La directrice a ensuite présenté les deux PPMS, les risques majeurs pour l'école de ROM et leurs annexes.

## 9. Questions diverses

La directrice et l'équipe enseignante a remercié l'APE pour le financement de la sortie de fin d'année au zoo de Beauval (bus, entrée et atelier pédagogique), et la Communauté de communes pour le tracé des routes dans la cour de récréation et la serrure de la classe des CM.

La directrice a fait remonter différentes demandes:

- Un évier à hauteur des petits dans la classe des PS MS
- La possibilité d'utiliser la salle des fêtes pour des séances d'EPS en période d'hiver
- Un nouveau portail d'entrée des élèves avec une ouverture électrique
- Informatique: la révision des netbooks pour qu'ils aient tous une connexion internet, refaire les branchements des câbles Ethernet pour qu'ils ne soient pas visibles dans la classe des CE.
- Des porte-manteaux dans la classe des CE.
- Réparer les étagères dans la classe des CM.
- Un point sur les travaux évoqués en fin d'année 2016.

La directrice a laissé la parole à M. MALECOT qui a présenté et expliqué le nouveau règlement de la cantine:

Elle a ensuite présenté les dates des autres conseils d'école: le Mardi 6 mars à 17h30 et le Mardi 26 juin à 17h30.

## 10. Elections des délégués élèves

Et pour finir ce premier conseil d'école, la directrice a présenté les noms des délégués élèves : Jessy BAUDIFFIER et Jasmin MARTINEAU pour les CM, Laly GUILBOT-BARREAU et Faustine SEMUR pour les CE. Elle les a rencontrés mardi 7 novembre dans la matinée. Ils ont fait remonté différentes demandes des élèves :

- Un trampoline : l'équipe enseignante a répondu qu'il manquait l'espace approprié pour le placer.
- Des bonbons : il est possible d'en manger aux anniversaires.
- Mettre une barrière pour éviter que le ballon n'aille sur la route : il y a déjà une barrière et c'est aux élèves de faire attention à ne pas tirer trop haut.
- Les vélos des petits doivent rester sur la route tracée dans la cour de l'école.
- Pour les grands, utiliser le toboggan et le tourniquet : ils ne sont pas adaptés à la taille des grands.

- Machine à barba papa ou pop corn, boisson sucrée au moment de Noël à la cantine : la directrice a fait remonter leurs demandes auprès de la cantinière.
- Verre dans les toilettes pour boire.
- Ballon de hand et nouveau ballon de football pendant les récréations : les enseignantes sortiront des ballons de handball.
- Miroir dans les toilettes des filles et musique.
- Petit déjeuner ou goûter à la récréation : il leur a été dit qu'ils n'auraient plus faim à la cantine.
- Tracer de but sur le mur où il y a la vieille fresque.
- Un nom pour l'école : la directrice trouve l'idée intéressante et essaiera de mettre ce projet en place. Elle se renseignera sur les modalités nécessaires à ce projet.

Le conseil d'école s'est clôturé à 19h30.

La secrétaire de séance (Mme PORTAIN)

La directrice (Mme PRINTEMPS)

Copies transmises à :

- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Messieurs et Mesdames les maires de Rom, Sainte Soline, Messé et Vançais
- Madame l'adjointe au maire de Rom chargé des affaires scolaires
- Madame la référente des affaires scolaires de la communauté de communes
- Mesdames les conseillères municipales de Sainte-Soline, Messé et Vançais
- Monsieur et Mesdames les membres de l'équipe enseignante
- Mesdames de la Communauté de Communes du pays Mellois
- Mesdames les représentantes des parents d'élèves
- Madame la présidente de l'association des parents d'élèves
- Messieurs les délégués départementaux de l'Education Nationale